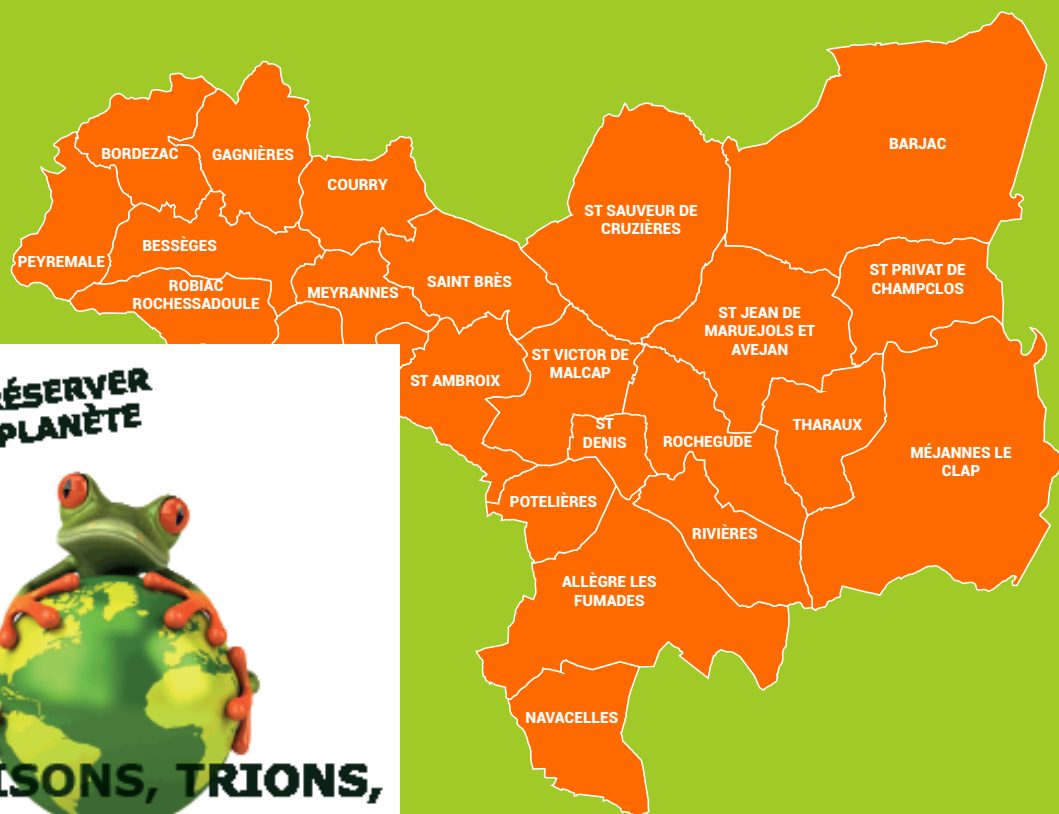




# BILAN DÉCHETS 2015

Qualité et prix du service public pour  
l'élimination des déchets

**Communauté de Communes de Cèze Cévennes**  
120 Route d'Uzes prolongée, 30500 Saint-Ambroix



1

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CÈZE CÉVENNES

Présentation .....	3
Organisation du service des déchets ménagers .....	3
Collecte et traitement des déchets suivant la zone du territoire .....	4

2

## COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Gestion des ordures ménagères et assimilées .....	5
Tonnage collecté et coûts de gestion des ordures ménagères .....	6

3

## COLLECTE SÉLECTIVE

Gestion de la collecte sélective .....	7
Collecte du verre .....	7
Collecte du papier et papier-cartonnettes .....	9
Collecte des emballages .....	9
Coûts et recettes : collecte papiers et emballages .....	10

4

## LES DÉCHÈTERIES

Gestion des déchèteries .....	12
Collecte en déchèterie : Tonnage .....	13
Coûts de gestion et recettes .....	13

5

## BILAN GESTION DES DÉCHETS

Coûts de gestion des déchets et recettes .....	15
--	----

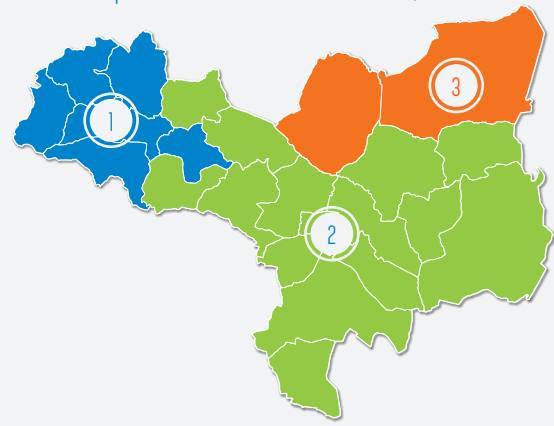
# 1 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CÈZE CÉVENNES

## Présentation

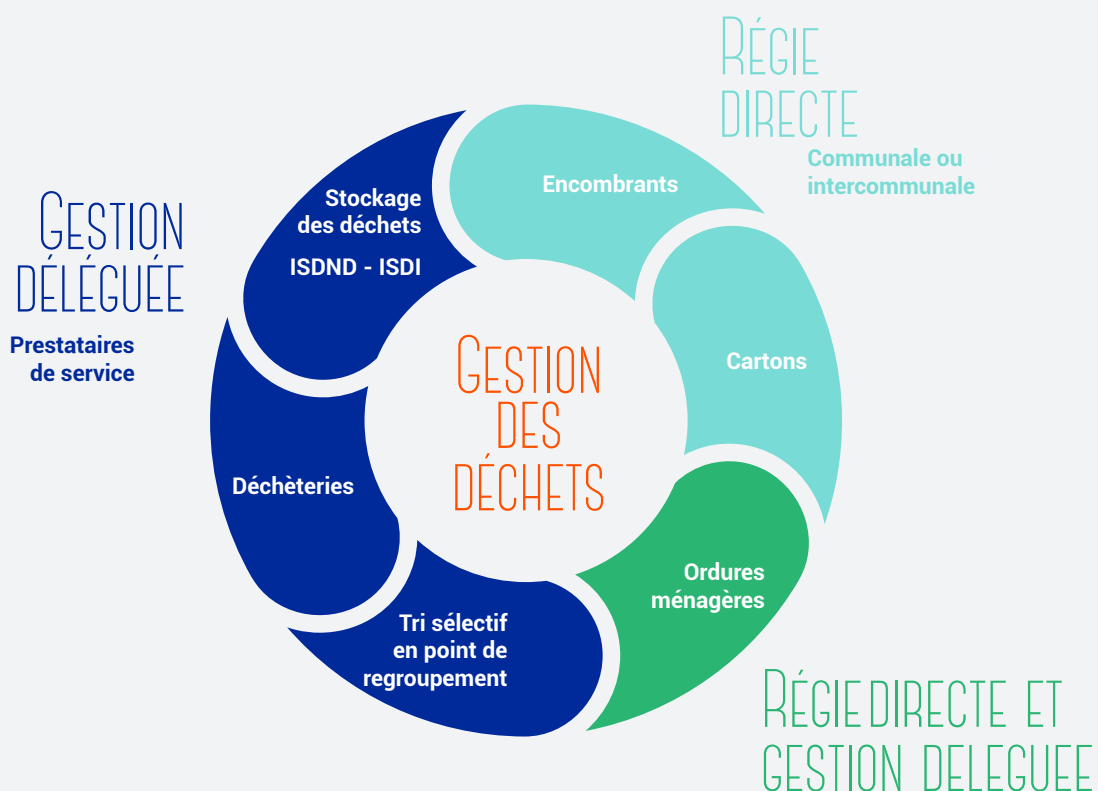
La communauté de communes de Cèze Cévennes, formée de 23 communes, se situe au Nord du Gard, et inclut une commune du Sud de l'Ardèche.

## Organisation du service des déchets ménagers

Le service public d'élimination des déchets des ménages se compose de deux missions, la collecte et le traitement, qui se font sur notre collectivité de manière différentielle selon trois zones du territoire (voir carte). Cette hétérogénéité de fonctionnement du service public des déchets s'explique par plusieurs facteurs : un héritage d'un fonctionnement antérieur à la création de la communauté de communes de Cèze Cévennes, la complexification de la gestion des déchets, la volonté d'optimisation du service, le développement de collectes sélectives et des déchèteries.

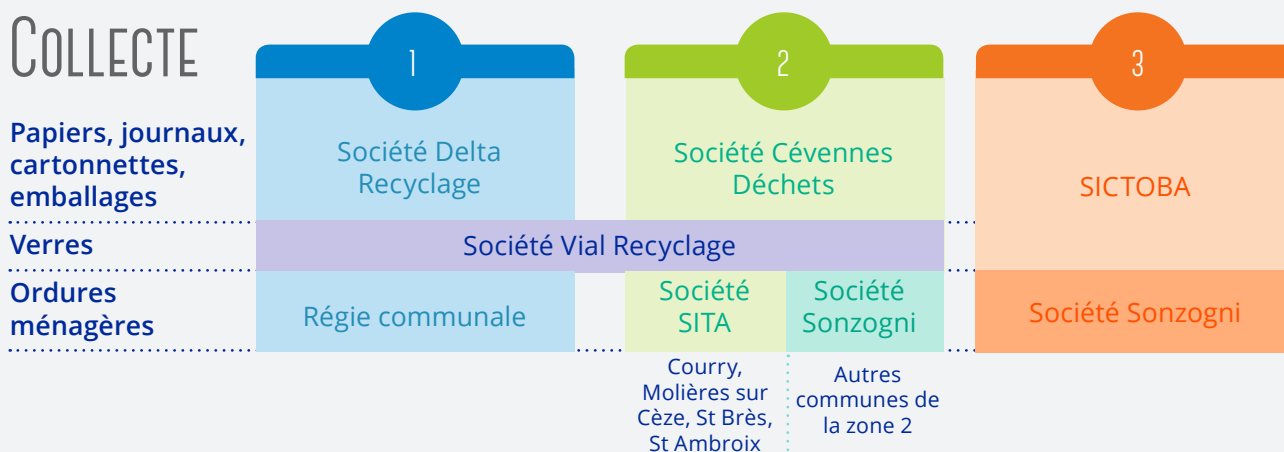


Pour gérer le service public des déchets ménagers, la collectivité a le choix entre la gestion directe ou la gestion déléguée. Dans le premier cas, la collectivité décide d'internaliser le service en assumant les dépenses d'équipements (bacs, camions...) ainsi que l'exploitation du service (personnel territorial). Dans le second cas, la conception, la réalisation et l'exploitation du service sont assurées par des entreprises extérieures, régies par le code des marchés publics.

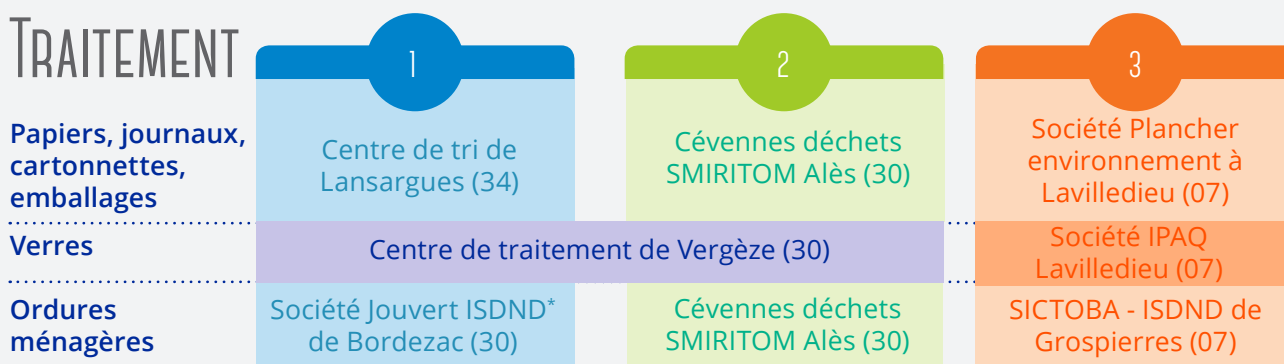


## Collecte et traitement des déchets suivant la zone du territoire

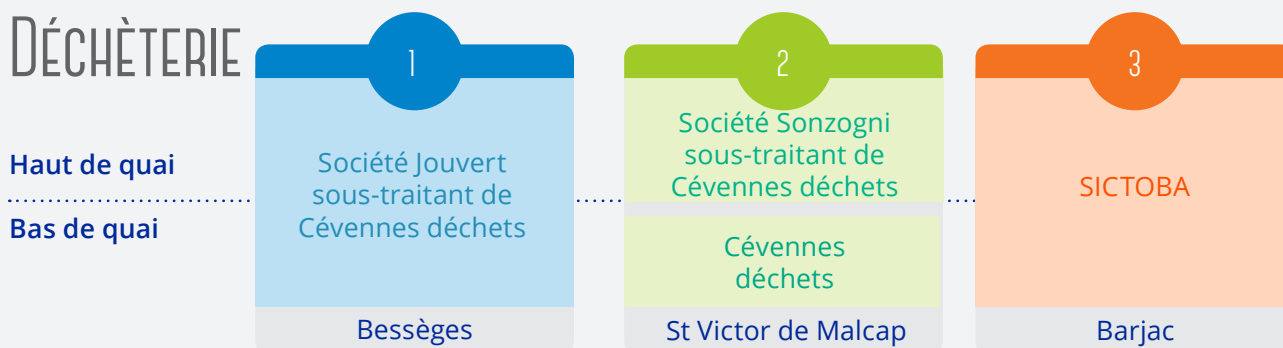
### COLLECTE



### TRAITEMENT



### DÉCHÈTERIE



Au-delà des missions de collecte et de traitement des déchets ménagers, la communauté de communes encourage la pratique du compostage individuel en fournissant aux personnes du territoire qui le souhaitent des composteurs au prix de 20 €.

## 2

# COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

## Gestion des ordures ménagères et assimilées

La collecte des ordures ménagères s'effectue de manière différente sur le territoire; en porte à porte ou en point de regroupement. La majorité de la collecte s'effectue en bacs de regroupement de 660 L, certains quartiers sont dotés de bacs individuels, d'autres encore déposent simplement leurs déchets en sacs qu'ils placent dans la rue devant leur habitation le jour de la collecte.

Depuis 2012, la communauté de communes met en place progressivement des points de regroupement afin d'optimiser la collecte des ordures ménagères.

- La collecte des ordures ménagères et assimilées est assurée :

### par des prestataires

SITA SUD pour les communes de Courry, Molières sur Cèze, Saint Ambroix et Saint-Brès ;

Société SONZOGNI Environnement pour les communes d'Allègre les Fumades, Barjac, Méjannes le Clap, Navacelles, Potelières, Rivières, Rochegude, Saint-Denis, Saint Jean de Maruéjols et Avéjan, Saint Privat de Champclos, Saint Sauveur de Cruzières, Saint Victor de Malcap et Tharau ;

JOUVERT pour les communes de Bordezac, Gagnières, Meyrannes, Peyremale et Robiac - Rochessadoules

### en régie communale

Pour la commune de Bessèges

- Une fois collectées les ordures ménagères sont dirigées vers :

### L'usine de tri-mécano-biologique de Salindres gérée par le SMIRITOM

Pour les déchets des communes d'Allègre les Fumades, Courry, Méjannes le Clap, Molières sur Cèze, Navacelles, Potelières, Rivières, Rochegude, St-Ambroix, St-Brès, St Denis, St Jean de Maruejols, St Privat de Champclos, St Victor de Malcap et Tharau ;

### L'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Bordezac, propriété de la Collectivité, gérée par la Société Jouvert

Pour les déchets des communes de Bessèges, Bordezac, Gagnières, Meyrannes, Peyremale et Robiac-Rochessadoules ;

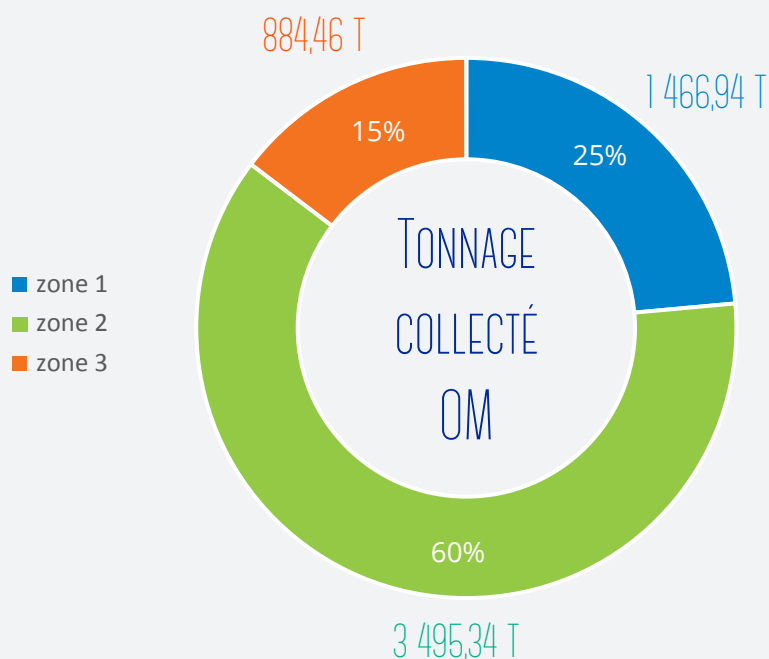
### L'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de Grospierres gérée par le SICTOBA

Pour les déchets des communes de Barjac et St Sauveur de Cruzières.

La fréquence de collecte des ordures ménagères varie suivant les communes et les périodes de l'année.

Tonnage collecté et coûts de gestion des ordures ménagères (TTC)

COLLECTE OM 2015 : 5 846,74 TONNES



COÛTS COLLECTE ET TRAITEMENT DES OM TTC: 1 966 881 EUROS

1	Collecte Jouvert	Collecte	166 777 €	547 626 €
	Collecte en régie communale Bessèges	Collecte	171 445 €	
	Société Jouvert	Traitement ISDND	105 600 €	
	Frais de personnel	Gardiennage ISDI et ISDND de Bordezac	42 900 €	
	Taxe d'état	TGAP	60 904 €	
2	Société SITA Suez	Collecte	313 530 €	1 234 818 €
	Société Sonzogni	Collecte	347 824 €	
		Nettoyage des bacs	27 720 €	
	SMIRITOM	Traitement	545 744 €	
3	Société Sonzogni	Collecte	61 422 €	184 437 €
	SICTOBA	Traitement	123 015 €	

## 3 COLLECTE SÉLECTIVE

La communauté de communes de Cèze Cévennes a mis en place un service de collecte sélective afin de valoriser les matériaux recyclables. La collecte s'effectue en colonnes ou en bacs.

Chaque habitant du territoire peut venir déposer dans les colonnes de tri ses matériaux recyclables mais de manière différenciée en fonction des 3 zones du territoire.

COLONNE/BAC	1	2	3
<b>BLEU</b>	Papiers, Journaux, Cartonnettes	Papiers, Journaux	
<b>JAUNE</b>	Emballages sans Cartonnettes	Emballages	Emballages, Papiers, Journaux
<b>VERT</b>	Verres	Verres	Verres

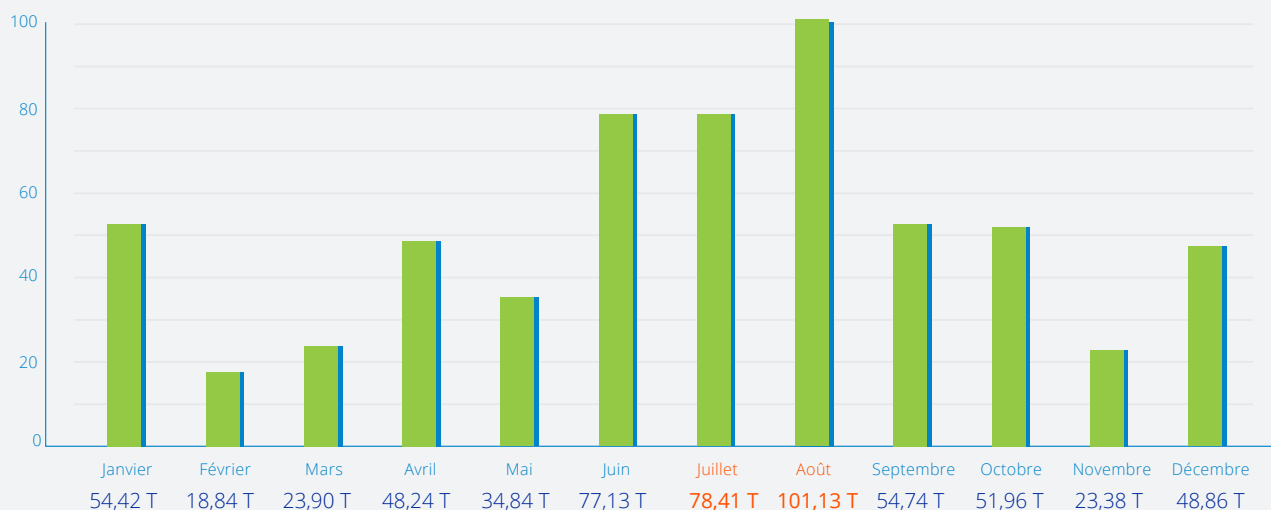
### Collecte du Verre : Tonnage - Coûts et recettes TTC

Les chiffres exposés ci-après sont issus de la collecte du verre sur les zones 1 et 2 du territoire. Sur ces zones, la collecte est effectuée par la Société Vial Recyclage, le traitement se faisant à Vergèze (30). Les recettes sont issues de la revente du verre et sont versées par O-I Manufacturing.

Pour la zone 3 consultez le site [www.sictoba.fr](http://www.sictoba.fr).

## COLLECTE VERRES 2015 : 615,85 TONNES

### ZONES 1 ET 2



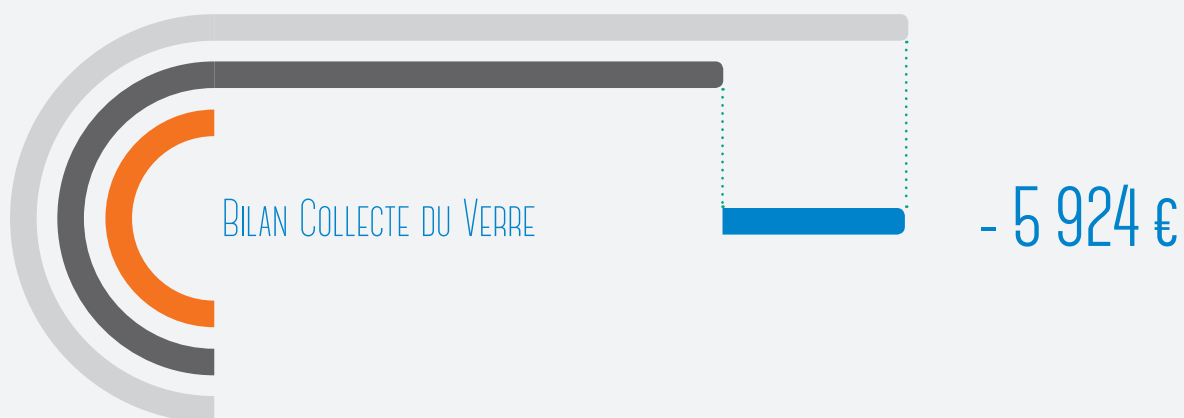
## COLLECTE VERRES 2015

ZONES 1 ET 2

COÛTS : 23 898 EUROS



RECETTES : 17 974 EUROS



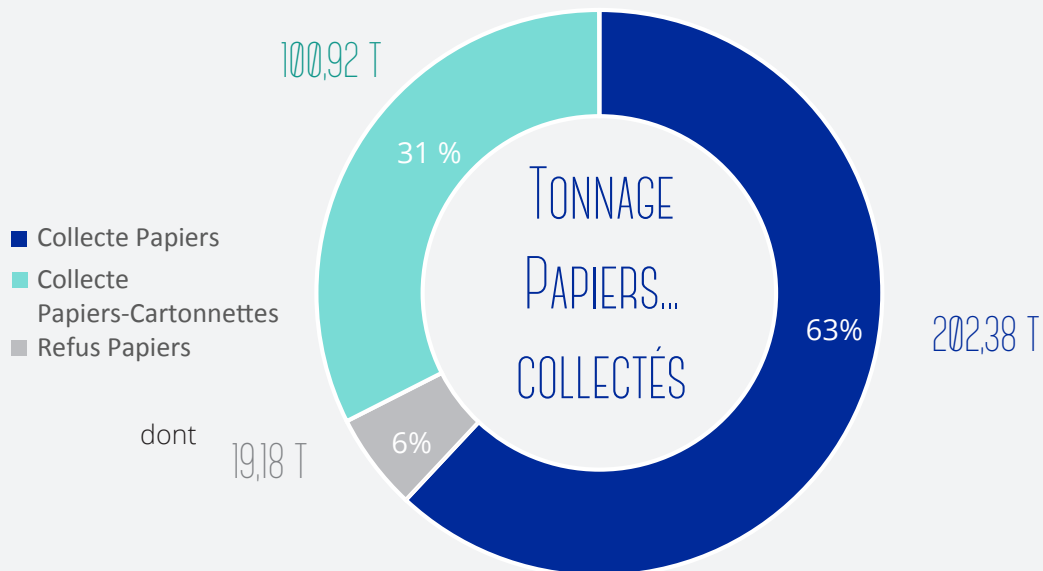


## Collecte du Papier et du Papier-Cartonnettes : Tonnage

Les chiffres exposés ci-après sont issus de la collecte du papier-cartonnettes en zone 1 et du papier en zone 2 du territoire. La collecte est effectuée par la Société Delta Recyclage en zone 1 et par la Société Cévennes déchets en zone 2, le traitement se faisant au centre de tri de Lansargues pour la zone 1 et au centre de tri d'Alès pour la zone 2. Pour la zone 3 consultez le site [www.sictoba.fr](http://www.sictoba.fr).

### COLLECTE PAPIERS 2015 : 322,48 TONNES

ZONES 1 ET 2

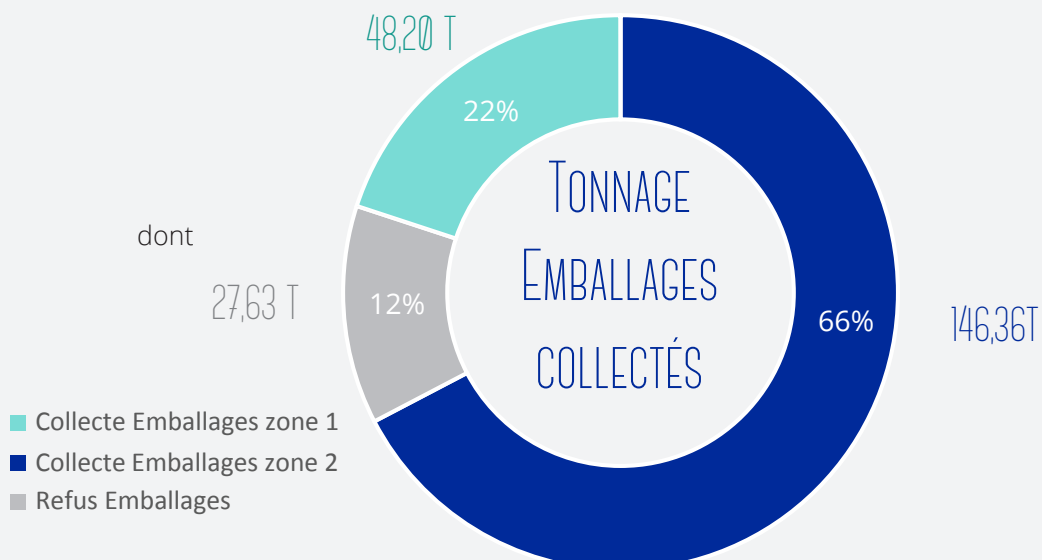


## Collecte des emballages : Tonnage

Les emballages sont définis comme étant les briques cartonnettes, les emballages métalliques et les emballages plastiques. Les chiffres exposés ci-après sont issus de la collecte des emballages sur les zones 1 et 2 du territoire. La collecte est effectuée par la Société Delta Recyclage en zone 1 et par la Société Cévennes déchets en zone 2, le traitement se faisant au centre de tri de Lansargues pour la zone 1 et au centre de tri d'Alès pour la zone 2. Pour la zone 3 consulter le site [www.sictoba.fr](http://www.sictoba.fr).

### COLLECTE EMBALLAGES 2015 : 222,19 TONNES

ZONES 1 ET 2



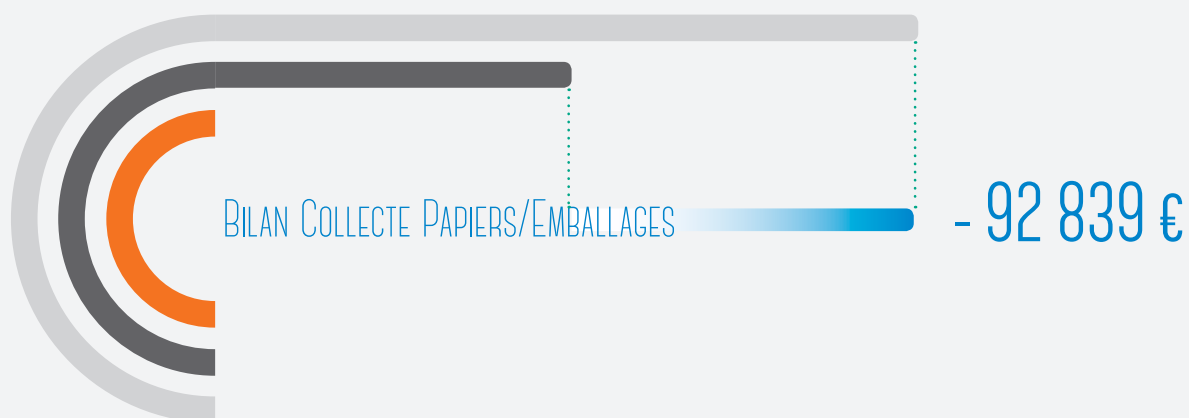
# COÛTS ET RECETTES : COLLECTE PAPIER ET EMBALLAGES 2015

Coûts TTC : **231 426 EUROS**

1	Société Delta Recyclage	Collecte Papiers- Cartonnettes	7 122 €	54 991 €
		Traitement Papiers- Cartonnettes	9 374 €	
		Collecte Emballages	14 644 €	
		Traitement Emballages	23 851 €	
2	Société Cévennes déchets	Collecte Papiers	15 089 €	137 442 €
		Collecte Emballages	50 375 €	
	SMIRITOM	Traitement Papiers	15 378 €	
		Refus papiers	2 875 €	
		Traitement Emballages	49 644 €	
		Refus Emballages	4 081 €	
3	SICTOBA	Collecte et traitement papiers et emballages	38 993 €	38 993 €

# RECETTES TTC: 138 587 EUROS

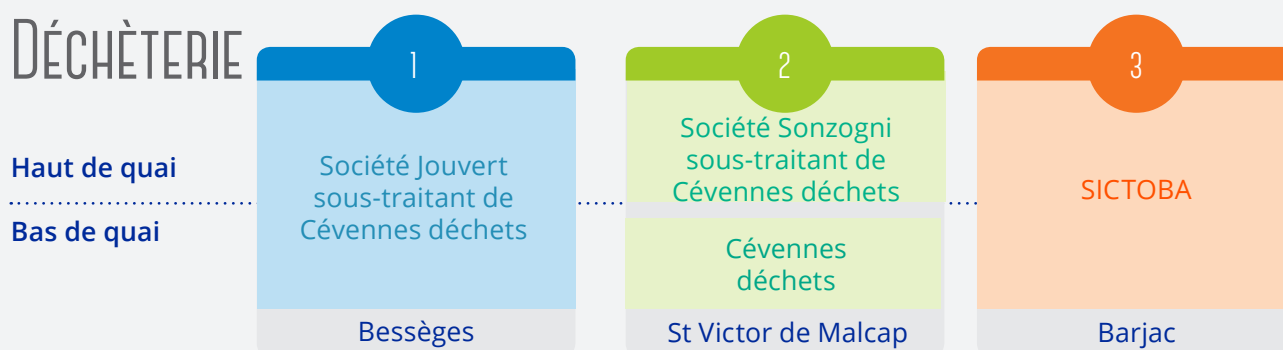
1	Delta recyclage	Revente Papier et emballages	15 810 €	15 810 €	
2	Cévennes déchets	Revente du Papier collecté	1 395 €	9 890 €	
		Revente des emballages	8 495 €		
1	2	Adelphe	Reversement éco-organisme	98 914 €	112 887 €
		Ecofolio	Reversement éco-organisme	13 973 €	



## 4 LES DÉCHÈTERIES

### Gestion des déchèteries

On compte 3 déchèteries dans la communauté de communes de Cèze Cévennes, sur les communes de Bessèges, Sant Victor de Malcap et Barjac. Le gardiennage des déchèteries est confié à un prestataire sur les communes de Bessèges et de Saint Victor de Malcap et au syndicat SICTOBA pour la commune de Barjac.



Les apports de déchets dans les 3 déchèteries se font en bennes pour les matériaux les plus courants (gravats, bois, encombrants, cartons, végétaux, ferrailles) et dans des conteneurs spécifiques pour les déchets particuliers (déchets diffus spéciaux (DDS), déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), lampes à économie d'énergie, déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI), piles et batteries, huiles de vidange, huiles alimentaires, textile, ...).

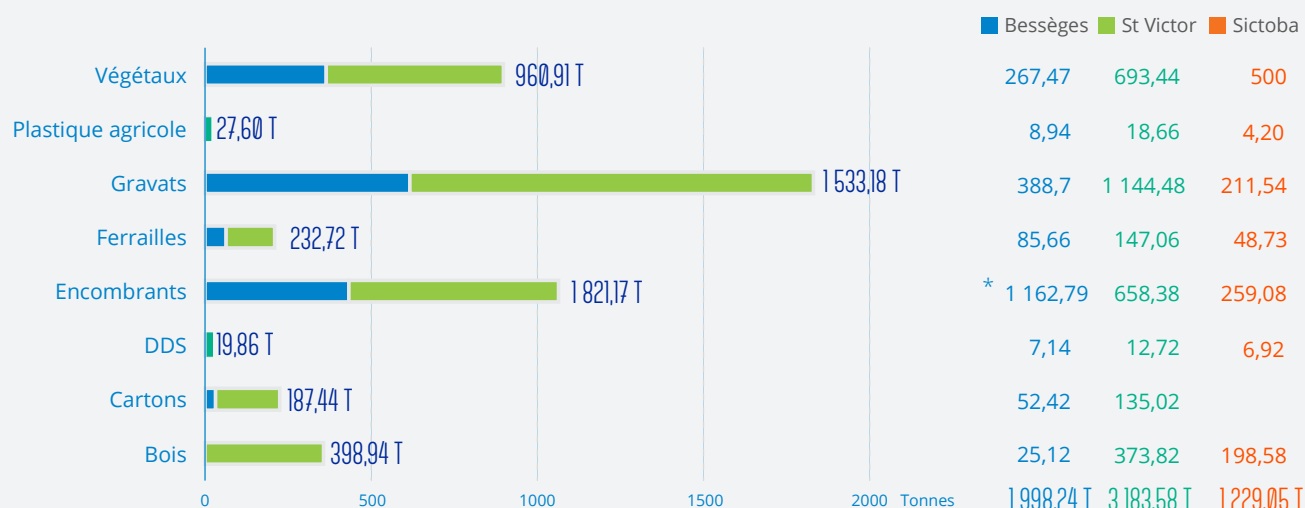
DÉCHETS	ACCEPTÉS	REFUSÉS
	<p><b>Encombrants</b>  <b>Végétaux</b>  <b>Gravats</b>  <b>Ferrailles</b>  <b>Bois</b>  <b>Cartons</b>  <b>DDS</b>  <b>DEEE (D3E)</b>  <b>Lampes à économie d'énergie</b>  <b>DASRI</b>  <b>Piles et batteries</b>  <b>Textile</b>  <b>Cartouches d'imprimante</b>  <b>CD, CD-ROM, DVD</b>  <b>Plastiques agricoles</b>  <b>Huile de vidange</b>  <b>Huile alimentaire</b>  <b>Capsule café</b></p>	<p><b>Médicaments</b>  <b>Pneus</b>  <b>Ordures ménagères</b>  <b>Déchets industriels</b>  <b>Bouteilles de gaz</b>  <b>Extincteurs</b>  <b>Déchets à base d'amiante</b>  <b>Produits radioactifs</b></p>

En plus des déchèteries, la communauté de communes bénéficie d'une plateforme de compostage à Barjac, mise en place par le SICTOBA. Cette opération a pour objectif de diminuer la quantité de déchets enfouis dans l'ISDND de Grospièrres grâce au compostage en mélange des déchets verts et des cartons apportés par les particuliers et les services techniques des communes adhérentes.

Une vente de compost est organisée sur la plateforme pendant les horaires d'ouverture de la déchèterie attenante.

## Collecte en déchèterie : Tonnage

# COLLECTE DÉCHÈTERIES 2015 : 5 181,82 TONNES



Les tonnages de la déchèterie gérée par le Sictoba et située à Barjac sont mis à titre indicatif car ils ne concernent pas seulement les communes de Saint Sauveur de Cruzières et de Barjac mais également d'autres communes de l'Ardèche.

\* Forte progression des encombrants liée aux inondations

## Coûts de gestion des déchèteries et recettes

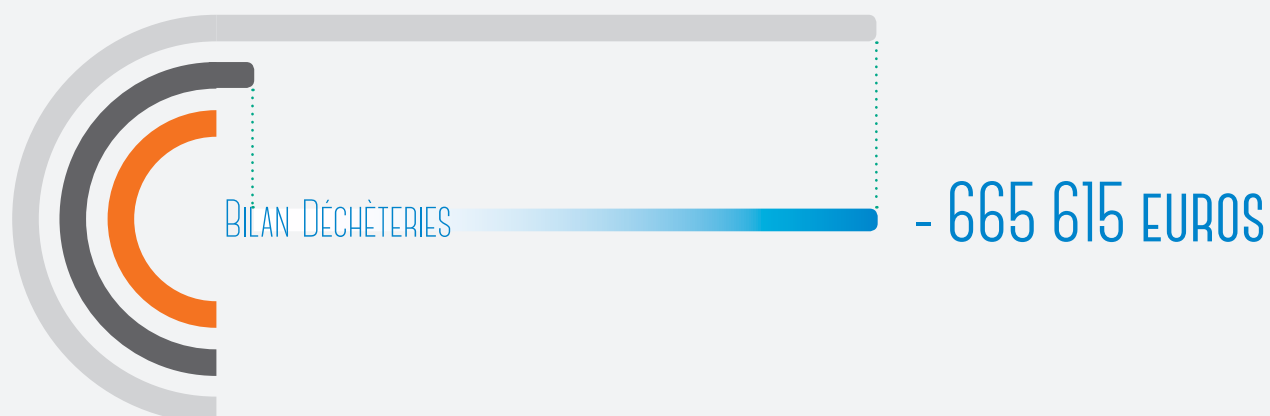
# COÛTS TTC : 684 174 EUROS

Société Jouvert	Rotation Bennes Bessèges	49 286 €
	Location groupe électrogène	2 160 €
	Encombrants	140 348 €
	Traitement collecte encombrants	50 681 €
Société Delta Recyclage	Location/Enlèvement/Traitement Benne carton Bessèges	11 501 €
	Enlèvement Plastique agricole	1 210 €
Société Cévennes déchets	Gardiennage déchèterie Bessèges	42 900 €
		<b>298 086 €</b>

2	SMIRITOM	Rotation Bennes St Victor	78 538 €	325 636 €
		Traitement déchèterie	204 198 €	
	Société Cévennes déchets	Gardiennage déchèterie St Victor	42 900 €	
3	SICTOBA	Gestion déchèterie Barjac	60 452 €	60 452 €

RECETTES TTC : 18 559 EUROS

1	2	Eco-système (D3E)	Reversement éco-organisme	10 336 €	18 559 €
		Eco TLC	Reversement éco-organisme	1 953 €	
		Philtex	Soutien textile	6 270 €	



## 5

## BILAN GESTION DES DÉCHETS | Coûts de gestion des déchets et recettes

## DÉPENSES TTC

	DESCRIPTIF	DÉPENSES
Collecte en régie communale	Collecte OM, encombrants, cartons	171 445 €
Société Jouvert	Traitement ISDND (OM)	105 600 €
	Rotation Bennes Bessèges	49 286 €
	Location Groupe électrogène	2 160 €
	Collecte OM	166 777 €
	Encombrants inondatons	140 348 €
	Traitement encombrants	50 681 €
Société Sita Suez	Collecte OM	313 530 €
Société Sonzogni	Collecte OM + nettoyage des bacs	375 544 €
	Ramassage des cartons et location véhicule	32 638 €
SMIRITOM	Traitement ISDND (OM au TMB Salindres)	545 744 €
	Traitement emballages/papiers	65 022 €
	Rotation Bennes St Victor	78 538 €
	Traitement déchèterie	204 198 €
	Refus collecte sélective	6 956 €
SICTOBA	Traitement ISDND (OM)	123 015 €
	Collecte et traitement Tri	38 993 €
	Gestion déchèterie Barjac	60 452 €
Taxe Etat	TGAP	60 904 €
Société Delta recyclage	Collecte et traitement (collecte sélective)	54 991 €
	Location/Enlèvement/Traitement Benne carton Bessèges	11 501 €
	Enlèvement Plastique agricole	1 210 €
	Location Benne	1 410 €
<b>Sous -Total</b>		<b>2 660 943 € =</b>

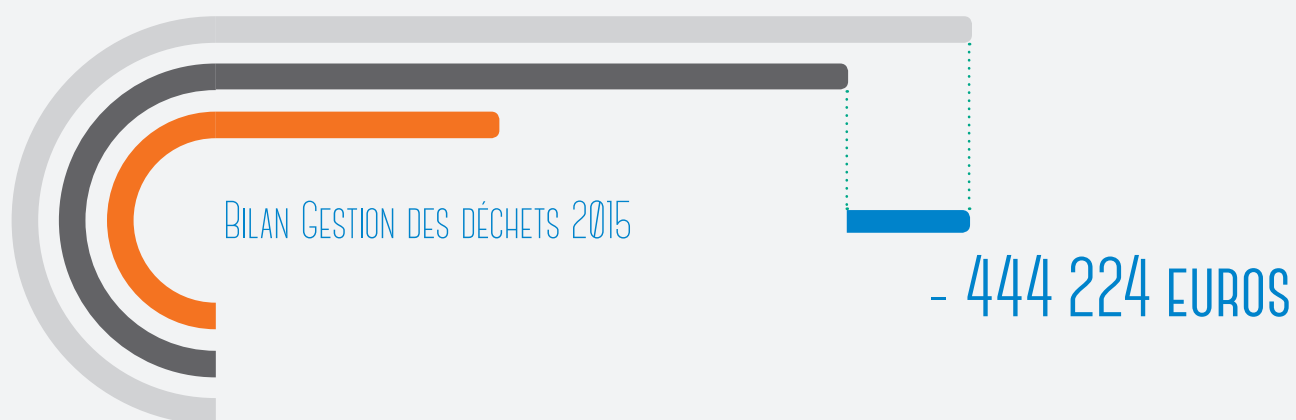
# DEPENSES TTC

	DESCRIPTIF	DÉPENSES
	<b>Report Sous- Total</b>	<b>2 660 943 €</b>
Société Cévennes Déchets	Gardiennage déchèterie Bessèges et St Victor de Malcap	85 800 €
	Collecte et traitement (collecte sélective)	65 464 €
	Location benne	1 980 €
	Traitement pneus	982 €
Société Vial recyclage	Collecte et traitement des emballages (collecte sélective verre)	22 020 €
Ligue contre cancer	Dons	1 878 €
Fournitures eau/électricité		2 681 €
Matériels pour service technique		16 443 €
Carburants		19 148 €
Crédit bail mobilier		4 840 €
Locations immobilières		4 400 €
Véhicules entretien, Entretien compacteur ISDI et déchèterie St Victor		29 040 €
Caution ISDND + ISDI et assurances		7 921 €
Etudes et recherches (IDE environnement)		27 243 €
Frais de Personnel (Salaires chargés + Rbt des contrats aidés)		238 917 €
Frais de télécommunication		420 €
Assurances		5 746 €
	<b>TOTAL</b>	<b>3 195 856 € =</b>



## RECETTES TTC

	DESCRIPTIF	RECETTES
TEOM		2 202 703 €
Redevance Spéciale, Campings et Maisons de retraite		372 749 €
Société Delta recyclage	Vente de matériaux	15 810 €
Eco TLC	Soutien	1 953 €
Société Cévennes Déchets	Vente de matériaux	9 890 €
OI-Manufacturing	Vente de matériaux	17 974 €
Adelphe (collecte sélective)	Reversement d'éco-organisme	98 914 €
Eco-système (D3E)	Reversement d'éco-organisme	10 336 €
Régie composteur	Vente	1 060 €
Philtex	Soutien	6 270 €
Ecofolio	Soutien	13 973 €
<b>Total</b>		<b>2 751 632 €</b>



## Glossaire

ISDND : Installation de stockage de déchets non dangereux

ISDI : Installation de stockage de déchets inertes

SICTOBA : Syndicat intercommunal de collecte des ordures ménagères de Basse Ardèche

SMIRITOM : Syndicat mixte intercommunal de réalisation des installations et du traitement des ordures ménagères

Haut de quai : Expression désignant, dans l'exploitation d'une déchèterie, la part consistant à gérer l'installation (accueil des usagers, gestion des apports de déchets, etc.)

Bas de quai : Expression désignant, dans l'exploitation d'une déchèterie, la part consistant à éliminer les déchets recueillis sur l'installation

Sous-traitant : personne physique ou morale à qui un entrepreneur confie sous sa responsabilité tout ou partie de l'exécution du contrat d'entreprise ou du marché public conclu avec le maître de l'ouvrage.

OM : Ordures Ménagères

TEOM : Taxe d'enlèvement d'Ordures Ménagères

REOM : Redevance d'enlèvement d'Ordures Ménagères

TGAP : Taxe générale sur les activités polluantes

TMB : Tri Mécano-biologique



# BILAN DÉCHETS 2015

Qualité et prix du service public pour  
l'élimination des déchets

**Communauté de Communes de Cèze Cévennes**  
120 Route d'Uzes prolongée, 30500 Saint-Ambroix